AR PREFECTURE
016-200054047-20211122-2021_11_22_07-DE
Reçu le 29/11/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

CONFOLENS
Cité de Confluences

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 19
Excusés-Absents : 08
Délégations : 06

Date de Convocation :
lundi 15 novembre 2021

Date d'affichage :
lundi 15 novembre 2021

Le vingt-deux novembre deux mille vingt et un à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du lundi 15 novembre 2021, sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, Mme LAMANT Marie-Line, M. PAULET Didier, M. BOOB Frédéric, adjoints
M. DEMONT Jean-Michel, M. GRAVELLE Alain, M. LEBRET Hubert, Mme LANDREVIE Susanne, Mme BARRY Marie-Christine, M CHOPY Laurent, M. TEXIER Christophe, Mme SIMON Sandrine, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme FAYET Margot, M. GAULTIER Tom, M. MILLOTTE Amaury, conseillers municipaux

Excusé(e)s / Absent(e)s: Mme DEVAINE Colette, Mme DUMASDELAGE Chantal, Mme FOURNIER Sylvia, Mme LAFONT Cindy, Mme SOULAT Séverine, Mme BOURDIER Elise, M. DEVAINE Justin, M. FELIX Gaël.

Délégations : Mme DUMASDELAGE Chantal à Mme VILLEDARY Véronique, Mme Colette DEVAINE à M. DUPRE Jean-Noël, Mme FOURNIER Sylvia à Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme LAFONT Cindy à M. PAULET Didier, Mme SOULAT Séverine à Mme FAYET Margot, Mme BOURDIER Elise à M. TEXIER Christophe.

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

Monsieur Philippe BOUTY étant Président du Conseil Départemental, celui-ci ne prend pas part au vote

2021/11/22
N° 7

7 - Finances – Eglise Saint-Vincent, travaux de rénovation : demande de subventions

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au diagnostic de l'Eglise Saint-Vincent réalisé par M. BAGUET et Mme AUBIN, architectes DPLG – architectes du Patrimoine, il est nécessaire d'entreprendre des travaux d'urgence avec la réfection provisoire de l'étanchéité de l'ensemble des couvertures.

Le coût prévisionnel de l'opération est de 178 500 € H.T.

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il est possible de solliciter une aide financière de la DRAC, du Département et de la Région.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

- DRAC (25%) : 44 625.00 €
- Conseil Départemental (20%) : 35 700.00 €
- Conseil Régional (25%) : 44 625.00 €
- Autofinancement (30%): 53 550.00 €

AR PREFECTURE
016-200054047-20211122-2021_11_22_07-DE
Reçu le 29/11/2021

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- APPROUVE ce plan de financement
- SOLLICITE une aide financière auprès de la DRAC, du Département et de la Région
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 23 novembre 2021

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)